



MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

Rapport de la mairesse sur les faits saillants de l'année 2021

Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,

En vertu des dispositions relatives au Projet de loi n° 155 modifiant le *Code municipal du Québec*, je dépose le rapport sur les faits saillants de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur au 31 décembre 2021. Les données contenues dans ce rapport proviennent en grande partie des vérifications comptables externes qui tracent un portrait conforme et transparent des opérations comptables de l'administration municipale.

Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport financier, audité par **BCGO S.E.N.C.R.L.**, donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités pour ce même exercice.

Résultats financiers au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, nos livres démontrent un excédent total de l'exercice de **328 875 \$**, de même qu'un excédent accumulé non affecté de **629 751 \$** et un excédent accumulé affecté de **110 013 \$**.

L'excédent de l'exercice provient de revenus additionnels de **91 768 \$** et d'économies au niveau des charges et des affectations de **237 107 \$**. Les revenus additionnels s'expliquent principalement par la perception des droits de mutation (**127 950 \$**) et des revenus de taxes (**30 616 \$**) qui sont supérieurs aux estimations. Cependant, des revenus au montant de **79 741 \$** n'ont pu être comptabilisés suite au report de projets d'immobilisations.

Les charges estimées de façon conservatrice lors de la préparation du budget de l'année 2021 et le contexte particulier de la pandémie ont causé le report de certains projets et un écart favorable total de **138 917 \$**, se dégage.

De plus, un montant de **45 270 \$** a été affecté afin de couvrir en 2021, les charges reportées de l'année 2020 en raison de la pandémie, ainsi que des dépenses imprévues ou supérieures aux montants prévus. Dans le processus de la préparation du budget de l'année 2022, un montant de **31 740 \$** a été affecté pour équilibrer les prévisions budgétaires.



MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

Bilan des projets réalisés au courant de l'année 2021

En 2021, les réalisations en infrastructure concernent principalement la voirie municipale et l'aménagement d'un verger urbain dans le parc du Centre communautaire pour une somme totale de **87 383 \$**. La municipalité s'est également portée acquéreur de deux thermopompes et d'équipements informatiques pour un total de **8 978 \$**.

Ce bref résumé des réalisations de l'année 2021 confirme la volonté du conseil municipal d'investir dans ses immobilisations afin de les améliorer au bénéfice des citoyens.

Conclusion

La santé financière de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur est bonne, le taux d'endettement est très bas, soit environ **0,10 \$ par 100 \$** de la richesse foncière uniformisée.

Le rapport financier est disponible pour consultation (sur le site internet de la municipalité ou au bureau municipal).

Julie Lemieux, mairesse

Rapport déposé, en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, par la mairesse lors de la séance ordinaire du conseil du 10 mai 2022.